

LE LIEN

le journal des Villemeraises et Villemerois



121

ÉDITO

Chères Villemeraises, chers Villemerois,

Comme vous avez pu le lire dans nos derniers numéros, nous allons nous présenter tour à tour afin que chacun puisse mieux nous connaître et échanger avec chacun d'entre nous. Gwladys Martin, en couple depuis 19 ans avec un Villemerois, maman de deux filles de 11 et 14 ans, Chargée de clientèle au sein du groupe La Poste.

Certains me connaissent de par mes 9 années de travail exercé au *Nulle Bar Ailleurs* avec Catherine Anselme, d'autre part celui de factrice ou bien encore de par mes liens familiaux et d'amitié développés depuis toutes ces années.

Villemer est ma commune d'adoption et de cœur, c'est pourquoi j'ai décidé de m'y investir en tant que conseillère municipale et surtout dans le rôle de déléguée à la communication et des relations extérieures.

J'ai en charge le site *Facebook* de la commune et *Panneau Pocket* (application gratuite et simple d'utilisation), je fais

également partie de la commission culture et loisirs, du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique et de la rédaction de votre journal.

Ce rôle est motivant car la communication est un facteur important dans notre société en général

et encore plus au sein d'une équipe, transmettre un message, une information claire et précise au plus grand nombre est capital pour connaître et recevoir la bonne actualité.

Nous avons ouvert notre communication à travers les outils d'aujourd'hui grâce aux application Facebook et Panneau Pocket mais aussi au site web de « commune de Villemer » entièrement refait par Freddy Bodin où vous trouverez aussi *la boîte à idées*.

A très vite sur nos réseaux ou sur nos prochaines manifestations.

Gwladys Martin



SOMMAIRE

Infos mairie.....	p. 2	Un arbre remarquable	p. 10
Numéros utiles	p. 2	Agenda des manifestations	p. 10
Points forts des conseils municipaux	p. 3	Pétanque	p. 10
Recensement citoyen	p. 4	Comité sports et loisirs de Villemer	p. 11
Notre doyenne nous a quittés	p. 4	Brocante de Villemer	p. 12
Voierie	p. 4	Concours amical de pétanque	p. 10
Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945	p. 5	Nos professionnels	p. 13
Élections législatives	p. 6	Coup de projecteur sur... ..	p. 13
Fleurissement de notre commune	p. 6	Le Gîte de Gaïa	p. 14
Travaux	p. 7	La ferme historique de La Chamauderie	p. 14
Parlons sécurité au quotidien	p. 7	Nos chers déchets	p. 15
Bruits de voisinage	p. 7	Agenda EDH	p. 15
Soirée Music-hall	p. 8 et 9	CSLV Danse	p. 16

MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer
Tél. 01 64 24 92 99 (heures ouverture mairie)

Courriel : secretariat.villemer@gmail.com

Internet : www.villemer.fr

www.facebook.com/Ville-de-Villemer-102701131483116

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et mercredi de 14h à 16h30

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 11h30

Agents administratifs : Nathalie CAGNION et Hayat OUBOUMAROUAN

Agents techniques : Richard ROSSI et Frédéric BILLEY

CONSEIL MUNICIPAL

Sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

Franck BEAUFRETON Maire,
Vice-président CCMSL Délégué à la culture

Geoffrey DESPLATS 1^{er} Adjoint
Chargé de l'urbanisme et de l'environnement

Marc VITRY 2^e Adjoint
Chargé des travaux et des réseaux

Christian BERTAUX 3^e Adjoint,
Chargé des finances, culture et vie associative

Freddy BODIN
Délégué aux finances

Xavier HENRY
Délégué aux ressources humaines et relations internes

Gwladys MARTIN
Déléguée à la communication et relations extérieures

Catherine ANSELME, Gilles BENEY, Florence BODIN,

Éric DESHAYES, Daniel HERMANS,

Franck PÉTOT et Martine SAINTEMARIE

ÉTAT CIVIL

AU REVOIR À :

Marie-France PAMPIN (née Friquet), le 12 mai

FÉLICITATIONS À :

Sabine CHESNIER et Rémy SEVERI, le 14 mai

Mélanie ROSSI et Emmanuel HOUDIN, le 21 mai

BIENVENUE À :

Gabriel NAUDET, le 25 avril

Une information à faire passer dans votre journal,
ou un professionnel Villemerois souhaitant
un coup de projecteur, une seule adresse :
lelien.villemer1@hotmail.fr

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

Police Secours : 17 - Pompiers : 18 - Samu : 15

Appel Urgence France : 911

Appel Urgence Européen : 112

Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Allô escroquerie : 0811 020 217

Anti-poison : 01 40 05 48 48

Commissariat de Moret/Loing : 01 64 70 56 36

Croix rouge écoute : 0800 858 858

Drogue info service : 0800 231 313

Enfance maltraitée : 0800 054 141 ou 119

Fil santé jeunes : 0800 235 236

Hôpital de Fontainebleau : 01 60 74 10 10

Hôpital de Montereau : 01 64 31 64 31

Hôpital de Nemours : 01 64 45 19 00

Permanence Soins Dentaires : 01 64 79 75 29

Samu Social : 0800 306 306 ou 115

Sida info service : 0800 840 800

Sos Médecins : 3624 - 0820 077 505

Sos viol : 0800 059 595

Urgence dentaire : 0892 231 128

Violence conjugale : 3919

SIRP : 06 73 52 67 30 (de 9h à 12h et de 13h à 17h sauf mercredi)
sirp77250@orange.fr

Service Garderie : cantine.sirp@gmail.com

École Villemer : 01 64 24 93 65 - ce.0770699s@ac-creteil.fr

École Treuzy-Levelay : 01 64 29 03 23

ce.0770778c@ac-creteil.fr

École Nonville : 06 74 95 42 13 - ce.0770771v@ac-creteil.fr

Communauté de Commune Moret Seine&Loing :
01 60 70 70 20

EDF : 09 78 32 77 09 ou 3004 - edf.fr

Espace des Habitants : 01 64 32 81 83
espacedeshabitants@ccmsl.com

Poste de Villecerf : 01 64 24 93 13

Préfecture Melun : 01 64 71 77 77

Salle polyvalente : 01 64 24 95 23

SIDASS MSL : 01 64 70 58 40

SMICTOM : 0 800 133 895

Sous-préfecture Fontainebleau : 01 60 74 66 77

Trésor Public : 01 64 32 01 03

10 rue Étienne Thibaut 77130 Montereau-Fault-Yonne

POINTS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Ceux de la fibre sont en cours sur notre territoire et qu'une information sera effectuée auprès des administrés dès que nous serons en possession de dates précises, en sachant que le « déploiement/commercialisation » ne se fera pas avant mi 2024.

Le lancement, début juin, des travaux de parking sur les zones de l'église et de la rue des Marronniers, à ce titre Christian Bertaux informe que le Conseil Départemental 77 nous a octroyé une subvention FER.

Gwladys Martin demande s'il est prévu de restaurer cette année les lavoirs et plus particulièrement celui du Bourg, ce à quoi M. le Maire répond que compte tenu du montant nécessaire pour la restauration, cette dernière est reportée en 2023/2024 et fera l'objet de demande de subventions.

Gwladys Martin informe l'ensemble des conseillers qu'un groupe de communication au sein de nos territoires est constitué via l'EDH de la CCMSL.

Freddy Bodin informe que les portes ouvertes du SDESM auront lieu le 24 mai. De plus celui-ci demande à Xavier Henry de nous faire un point sur les Ressources Humaines.

Xavier Henry informe que le dossier d'un agent administratif est en cours de traitement au CDG 77, que la révision du RIFSEEP pour l'ensemble des agents est en cours de finalisation avant transmission à la commission au CDG 77. De plus, suite aux nombreuses doléances des administrés sur l'aspect de l'ouverture de la mairie au public, une analyse est en cours en vue d'une éventuelle réorganisation. Il profite d'avoir la parole pour informer le Conseil Municipal que, compte tenu de ses nouvelles obligations professionnelles qui sont très « chronophages », il a demandé à Monsieur le Maire de lui lever ses délégations, ce qui sera effectif ces prochaines semaines.

Martine Saintemarie souhaiterait qu'il y ait des formations et/ou stages « 1^{er} secours aux personnes » organisés par la commune. L'ensemble du conseil étant pour, il lui est demandé de bien vouloir constituer un dossier « projet » sur ce afin de le présenter en vue de le valider par la suite.

Elle fait état du fait que le dernier règlement de l'eau validé par le Conseil Municipal doit être notifié aux abonnés. Ceci étant juste, M. le Maire demande à celle-ci de bien vouloir étudier la meilleure des solutions pour ce, tant sur l'aspect économique, pratique que légal, et de la présenter en vue de la mettre en place, ce que cette dernière accepte.

Martine Saintemarie demande des précisions sur l'aspect des commandes passées par la commune ainsi que les délégations sur ce des agents. M. le Maire informe que les délégations seront revues et corrigées de manière que les directives déjà données soient respectées à savoir : le Maire doit signer les commandes et/ou l'adjoint lié par ses délégations au domaine concerné par la commande en priorité. Dans le cas d'absence du maire et de l'indisponibilité de celui-ci ainsi que de l'adjoint concerné, l'ordre du tableau sera à prendre en compte. Si aucun des adjoints est présent et disponible ce sera obligatoirement un conseiller municipal délégué qui se devra de signer, et en ultime phase un agent ayant délégation. Le maire attire l'attention sur le fait que tous les rédacteurs de bons de commandes se doivent de consulter auparavant le service finances.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.

POUR RAPPEL : les compte-rendus des conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité sur les panneaux d'affichage municipaux et le site internet de Villemer.

Monsieur le Maire appelle aux éventuelles observations relatives à la rédaction du compte rendu du 7 avril 2022. Le compte rendu du conseil du 7 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vingt-deux délégations ont déjà été accordées au Maire en début de mandat, ainsi que la numéro 26 de l'article L2122-22 du CGCT durant le dernier conseil. Il s'agit donc d'approuver les délégations numéros 23, 24, 25, 27 à 31.

A l'unanimité toutes ces délégations sont accordées à M.le Maire après lecture de chacune d'entre elles.

SDESM : ADHÉSION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion au SDESM des communes de Tribardou et Nanteuil Les Meaux

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Après rectification du tableau émis par Christian Bertaux, l'association EBG n'ayant pas fourni ses comptes, se trouve ne pas correspondre aux critères permettant l'obtention d'une subvention par la commune de Villemer.

Il est également précisé que les comptes du CSLV ont bien été contrôlés par Xavier Henry, contrôleur aux comptes.

Il est également précisé que les associations telles que « les Restos du Cœur » par exemple et autres obtiennent des aides et/ou subventions par le biais du CCAS.

Les autres subventions sont votées à l'unanimité par le conseil :

- CSVL 1 400 €

- Péniche Adélaïde 50 €

- APE 356 Jours Parents 150 €

- Roller Skating Nemours Saint-Pierre 150 €

- Chev'Anes de Trait du Bocage 150 €

- AMRCHM 100 €

Il est demandé à Christian Bertaux de bien vouloir demander à l'association « Péniche Adélaïde » de se faire connaître auprès de la mairie et du SIRP afin de favoriser nos échanges et nos partenariats surtout avec les écoles.

CRÉATION D'UN MONUMENT du « Temps des Mémoires »

À la demande du Premier Ministre Jean Castex, faite par courrier en date du 8 avril 2022. Il s'agit d'une note qui a pour objet les commémorations nationales de la mémoire de l'esclavage.

Après discussion au sein du conseil, le conseil vote pour le projet avec 13 voix et 1 abstention.

Une réflexion sur le lieu et le type de monument est demandé à l'ensemble des membres du conseil puis le projet sera mis à l'ordre du jour d'un des prochains conseils municipaux.

AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS DES COMMISSIONS

Gilles Beney, ce dernier nous propose de nous faire savoir qu'il a assisté à une réunion qui pourrait avoir un intérêt pour nos espaces boisés, organisée par l'AMR 77 sous la tutelle de l'entité « Sylvaligne ». Cette dernière se propose de nous communiquer le lien de leur site à toutes fins utiles.

Florence Bodin informe de l'exclusion d'un élève des services du SIRP (transport, garderie et cantine), liée à son comportement. Elle nous précise aussi que la Vice-Présidence du SIRP pour la commune de Nonville a été nommée.

Marc Vitry informe pour l'aspect travaux que :

Nous sommes en cours de réception des panneaux pour l'aménagement des zones 30km/h sur notre commune et hameaux, ainsi que le sens unique pour l'allée des Cavaliers à Rebour.

Du lancement de la reprise de chaussée liée à un affaissement sur la rue du château à Rebour.

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la Caisse de retraite ou de Sécurité Sociale au jeune français ayant effectué le service national ou militaire.

Quand se faire recenser ?

La période de recensement varie selon la situation du jeune. Il doit intervenir entre la date de ses 16 ans et à la fin du 3^e mois suivant.

Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Comment se faire recenser ?

En se rendant à la mairie de son domicile. S'il est majeur, le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)

- Livret de famille à jour

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Effets du recensement

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté

- de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Délivrance de l'attestation

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative au centre du service national dont vous dépendez (par mail ou courrier).

**Centre du Service National
CS10702**

78013 VERSAILLES Cedex

09 70 84 51 51

dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr

VOIERIE

Comme tous les ans, certaines de nos routes ont besoin de réparations.

La société Wiame passera la première semaine de juillet boucher les trous de certaines de nos rues sur deux jours et cela pour un montant de 11244€.

Les trous de certaines zones sont dans la rue de la Colonie, le chemin de Villeron, la route du Lunain, la route des Cailloux, la voie communale des Lilas, le chemin de Flagy et la route du Pimard.

Martine Saintemarie

Une information à faire passer dans votre journal, ou un professionnel Villemerois souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse :

lelien.villemer1@hotmail.fr

NOTRE DOYENNE NOUS A QUITTÉS

Le 28 février, nous disions aurevoir à Reine Dodet, notre doyenne villemeroise. Quand une ancienne du village s'en va, c'est toujours un peu de mémoire du village qui part avec elle.

Mme Dodet est née le 23 avril 1920 à Brouy en Seine-et-Oise. Elle est arrivée sur la commune de Villemer à l'âge de 6/7 ans avec ses parents agriculteurs. Puis, elle s'est mariée avec Gilbert Dodet le 19 août 1947, agriculteur et exploitant sur Rebours, natif de Saint-Ange-le-Vieil, qui nous a quittés quant à lui en 1993 à l'âge de 72 ans.



Elle a demeuré longtemps chemin de Bezanleu dans le bourg, puis est partie en maison de retraite.

Elle est partie à l'âge de 101 ans !

Elle repose en paix au cimetière de Villemer.

À toute sa famille, ses enfants, amis et proches, nos sincères condoléances.

Martine Saintemarie

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

En ce 8 mai 2022, M. le Maire, le Conseil municipal et les villemerois se sont retrouvés au monument aux morts de notre commune pour ce devoir de mémoire.

Franck Beaufreton a fait lecture du texte de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées :

«La guerre a eu lieu. Si tragique et terrifiante. Rien ne fut plus comme avant.

Rassemblés et fraternels, nous ne l'oublions pas.

La guerre a lieu. Si proche et dramatique. Le visage de l'Europe en est changé.

Rassemblés et fraternels, nous le savons.

En ce 8 mai 2022, dans chaque ville et village de France, sur nos places, squares et jardins municipaux, devant nos monuments aux morts et mémoriaux, nous commémorons le 77^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe avec une singularité toute particulière, en écoutant les douloureux échos du temps.

Le 8 mai 1945, notre continent voyait s'achever cinq années de tempêtes, de douleur et de terreur. Ivresse de la victoire mais détresse face à l'immense sacrifice consenti. Dans cette joie bouleversée, les embrassades n'ont fait oublier qu'un temps les villes ruinées, les campagnes exsangues, les proches disparus, les restrictions. L'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Elle a vu la barbarie nazie franchir le seuil de l'inhumanité et de l'indicible. Elle a découvert, stupéfaite et horrifiée, qu'elle pouvait s'anéantir elle-même. Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi.

Nous nous souvenons du combat acharné des armées françaises et des armées alliées sur tous les fronts, des Français Libres qui n'ont jamais cessé la lutte, du courage des résistants de l'intérieur, de chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement, de cette armée des lumières dans l'obscurité.

Dans les pas du Général De Gaulle, ils ont permis à la France de rester la France.

Pour notre pays, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Elle exigea tant de courage, de larmes, de deuils et de sacrifices. Il y a 80 ans, en 1942, la phalange héroïque des Français de Bir-Hakeim tint tête aux divisions italiennes et allemandes. Dans un océan de sable, ils ont résisté

à tous les assauts. Ils incarnent aujourd'hui encore l'orgueil de notre pays et font vibrer le cœur des peuples libres. Nous nous souvenons aussi du raid mené sur le port de Dieppe, du sacrifice des soldats canadiens, britanniques et américains qui ont ouvert la voie de la libération de la France. Nous entendons encore les cris et les pleurs des raflés du terrible mois de juillet 1942, ceux des victimes, femmes, hommes et enfants, de l'ignominie et de la folie criminelle.

Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon.

D'abord, l'unité de la France qui n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle est rassemblée et solidaire, que lorsqu'elle se soustrait à la fureur des dissensions et des divisions, que lorsqu'elle regroupe le meilleur d'elle-même pour construire les ambitions du Conseil National de la Résistance.

Ensuite, le chemin de l'Europe qui fut le seul pour la réconciliation des nations européennes, qui a été façonné par les rêves de plusieurs générations successives, qui demeure celui de l'espérance dans le progrès collectif, celui du refus du nationalisme, celui d'une fraternité vivace.

Enfin, ce chemin de l'unité et de l'Europe n'est rien sans l'attachement viscéral de la France à la dignité de l'Homme et à ses droits fondamentaux. Ce combat nous le poursuivons ensemble. Inlassablement.

En Français. En Européens. En femmes et hommes libres.»

Martine Saintemarie



C'est avec beaucoup d'émotions que cette commémoration a eu lieu.

Pensant que le monde serait en paix, suite à tous ces drames, mais malheureusement la guerre en Ukraine, nous rappelle que la paix est fragile.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le 19 juin, 258 villemerois sur 543 inscrits se sont rendus aux urnes pour donner leur voix au candidat de leur choix pour ces législatives.

Dix-huit heures sonnent, le bureau ferme ses portes et l'équipe en place procède au dépouillement.

Les résultats tombent 45mn plus tard, pour notre commune : 147 voix pour Jean-Louis Thié-

riot et 92 voix pour Élodie Gérôme-Delgado, 17 bulletins blancs et 2 nuls.

Lors du deuxième tour de ces élections législatives 2022, les électeurs désignent le candidat LR Jean-Louis Thiériot comme député de la 3^e circonscription de Seine-et-Marne avec 56,69 % des voix exprimées. La deuxième place revient à la candidate NUPES Élodie Gérôme-Delgado, avec l'adhésion de 43,31 % des votants s'étant exprimés.

Jean-Louis Thiériot Député, réélu le 19 juin 2022.



Martine Saintemarie

FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE

Aidés par quelques élus des commissions culture et écologie, les agents communaux de notre village ont encore une fois fleuri notre bourg et nos hameaux le 16 mai 2022.

Les abords de la salle des fêtes, de l'église et de notre mairie s'en trouvent d'autant plus beaux !

Merci à tous ceux qui ont participé à ce moment convivial et utile. Des couleurs pour nos yeux, des fleurs pour la biodiversité et nos abeilles !

Merci aux Jardins de la Pensée (Nonville) pour ce cocktail de fleurs.

Florence Bodin

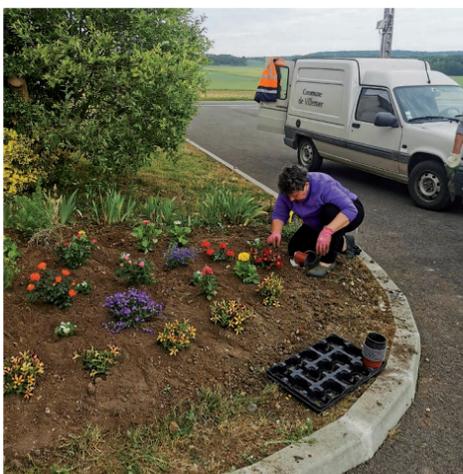


Ci-dessus, les hameaux de Villeron, Le Luat et le Coudray.



Ci-dessus, préparation des fleurs provenant des Jardins de la Pensée de Nonville devant la mairie.

Ci-dessous, Création de Richard Rossi au cimetière.



Ci-dessus et ci-dessous, cette année, les abords de la salle Albert Dormier ont été fleuris puis un peu plus tard paillés.

Ci-contre à droite, le devant de l'église, a lui aussi été fleuri.



Ci-contre à gauche et ci-dessous, comme chaque année, le devant de la mairie a retrouvé de jolies couleurs, grâce à de nombreuses fleurs.



TRAVAUX

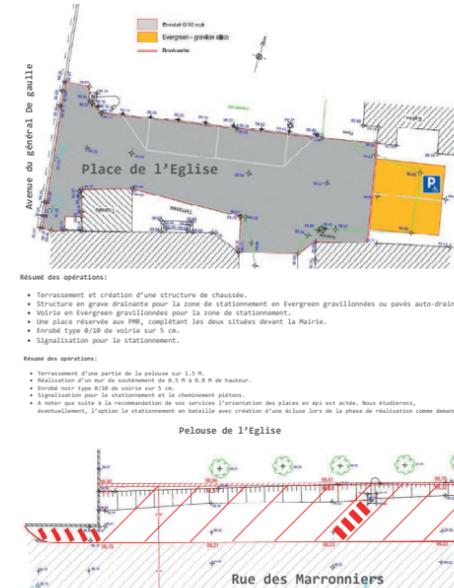
Notre commune continue les travaux d'aménagement afin de rendre le stationnement plus facile sur notre commune.

C'est au tour des abords de l'église d'être réaménagés afin de faciliter le stationnement des administrés et celui des usagers de l'église et du commerce.

Les travaux exécutés par TP Goulard ont débuté le 27 juin.

Le budget alloué pour l'aménagement côté droit de l'église est de 12772,90€ et celui côté gauche, rue des Marronniers est de 24367,6€. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 13480€ pour les deux parkings.

Martine Saintemarie



Le stationnement au sein d'un village est devenu problématique, le nombre de voiture par foyer ayant augmenté ces dernières années.

PARLONS SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

J'ai participé à une réunion du Groupement de Partenariat Opérationnel (GPO) de notre secteur le 18 mai en présence du: Capitaine Granger, Major Tomatis, Commandant Guirial de la police nationale et municipale de Moret-Loing et Orvanne, les représentants et élus de Villecerf, Moret-Loing et Orvannes, Villemer et Ville-Saint-Jacques.

J'ai lors de cette réunion, rappelé différents points :

- l'interdiction de circuler des poids-lourds sur la D403 malgré la verbalisation fréquente de la Police nationale sur le rond-point à Montereau, de Ville-Saint-Jacques au niveau du garage à l'entée du village et à Villemer sur le parking du cimetière.
- les nuisances sonores à Rebours. Les fonctionnaires de police feront plus souvent des rondes et le nécessaire.

De plus, concernant le dossier "Voisins Vigilants", nous continuerons de travailler avec Catherine Anselme courant juillet.

Christian Bertaux

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'arrêté préfectoral n°19ARS41SE Horaires des activités bruyantes effectuées par les particuliers

Les activités bruyantes susceptibles de causer des gênes pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants (bétonnières, perceuses, raboteuses, scies, systèmes d'irrigation, tondeuses à gazon, tronçonneuses...) sont autorisées de 8 h à 12 h et de 14h à 20h du lundi au vendredi ; de 9h à 12h et de 14h à 19h le samedi et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Par dérogation, une tolérance est admise pour la pratique d'activités festives, à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments, liée à la célébration des fêtes : nationale, de la musique ou du jour de l'an.

Horaires des activités bruyantes effectuées par les professionnels

Les chantiers de travaux privés ou publics, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien d'espaces verts, les travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements, sont autorisés de 7h à 20h du lundi au vendredi et de 8h à 20h le samedi, mais interdits les dimanches et jours fériés.



Directeur de la publication :

Franck Beaufreton

Rédactrice en chef et Rédactrice graphiste : Martine Saintemarie

Rédaction : Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Christian Bertaux, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot

Courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr

Impression : Espace Graphic - Écuelles

ATTENTION

L'adresse mail de la mairie a changé : secretariat.villemer@gmail.com

SOIRÉE MUSIC-HALL

La 2^e édition du festival *Music-Hall de Villemer* a eu lieu en soirée le samedi 21 mai dans notre salle polyvalente Albert Dormier.

Cette édition s'est faite attendre compte tenu des mesures sanitaires liées au COVID car elle avait été programmée en 2020... puis 2021... pour enfin se tenir en 2022 !

Vous étiez plus de 120 personnes à avoir répondu présentes pour cette magnifique soirée.

Elle a débuté à 19h par « une table ouverte », ce principe simple où chacun apporte son dîner et partage ce dernier à table ou de nombreux convives en font de même...

Puis à 20h45 les rideaux s'ouvrent et Morgan entouré de deux danseuses de cabaret de la troupe « Pierre de Lune » nous transporte avec sa fantastique voix.

Juste après, le ventriloque Frank Wells et son chien Handy



Ci-contre, Morgan en pleine imitation d'Elton John.

Ci-dessous, les danseuses de la troupe "Pierre de Lune", ont mis l'ambiance entre chaque tableau sur des rythmes endiablés.



Avant le spectacle, séance photos pour de nombreux admirateurs de nos belles danseuses et de leurs costumes.

arrivent sur scène et nous font rire aux larmes plus d'une quarantaine de minutes... puis c'est au tour de deux spectateurs d'être pris comme marionnettes humaines pendant une demi-heure pour clore ce numéro !



Le duo Frank Wells, ventriloque et son caniche Handy, pas toujours sage et au franc parlé, ont fait rire aux larmes la salle. Puis Frank, a choisi deux personnes dans la salle, dont Jacques Piclin, pour en faire des marionnettes humaines, merci à eux deux d'avoir participé.



Les rideaux se referment. L'entracte de 15 minutes sonne et c'est l'occasion pour certains de se rafraîchir ou de se restaurer à la buvette tenue toute cette soirée par le CSLV.

Les charmantes danseuses réapparaissent sur scène avec Morgan qui passe d'un personnage à un autre grâce à de belles imitations dont il a le secret.

Ensuite c'est au tour d'Eva&Viktor de monter sur scène pour leur numéro de télépathie et de l'étrange. Nous voyageons dans le passé tout en étant dans le présent avec des moments parfois glaçants où l'inexplicable opère... le public reste bouche bée !



Éva et Victor dans un tour impressionnant et tout aussi étrange.

Enfin pour clore ce spectacle, c'est Franck Marvin qui prend possession de la scène et qui nous fait frissonner de part ses équilibres incroyables ! Le public est conquis. Avant de quitter la scène il revient avec sa chienne Lady pour nous transporter dans l'art du dressage ou cette dernière brille par l'absence d'obéissance pour le plaisir de tous.

Le rideau se ferme pour la dernière fois... Bravo les artistes !

Il est 23h30 environ et nous nous retrouvons tous à l'extérieur sur le parking pour admirer un feu d'artifices de plus de sept minutes qui mettra définitivement un terme à cette soirée. Je profite de cet article pour remer-

cier le conseil municipal et plus particulièrement la commission culture, le CSLV ainsi que nos sponsors et tous les bénévoles sans qui tout ceci ne

serait pas possible... et vous donne rendez-vous le 13 mai 2023 pour la 3^e édition.

Franck Beaufreton



Franck Marvin, nous a fait vibrer avec son équilibre défiant l'apesanteur. Son assistant si concentré, n'est autre que Frédéric Billey, notre agent technique, qui a eu la gentillesse d'aider les artistes toute l'après-midi lors des répétitions.

Puis, Lady, l'épagneul breton de Franck est venue faire son dernier tour D'INOBEISSANCE, avant sa retraite bien méritée. Quelle artiste !

JACQUES PICLIN, MAIRE HONORAIRE

C'est à l'occasion de notre soirée Music-Hall, que j'ai eu le plaisir d'officialiser Jacques Piclin, notre ancien maire en tant que « Maire Honoraire ». En effet avec plus de dix-neuf années passées au service de nos administrés et toujours dévoué en tant qu'élu, il s'est toujours investi pour l'intérêt général de notre commune. Ce titre lui revenait de plein droit !

Franck Beaufreton



Franck Beaufreton, maire actuel, Francky le Tricheur, parrain de la soirée et Jacques Piclin notre ancien maire.

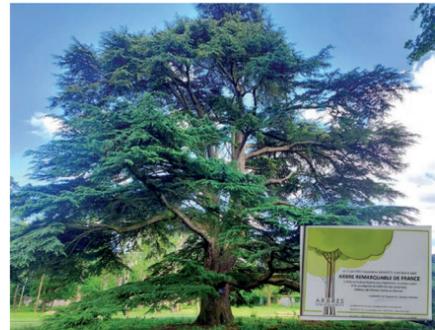
UN ARBRE REMARQUABLE

Vendredi 17 juin, le Domaine Le Gallois s'est vu décerner le label «Arbre Remarquable de France» pour la préservation de son cèdre du Liban âgé de plus de 250 ans.

A travers cette labellisation, Audrey et Willy Postros (les propriétaires du domaine à Villemer) se sont engagés pour la sauvegarde et à la mise en valeur du cèdre, désormais considéré comme patrimoine naturel et culturel français.

A cette occasion, la classe de CM₁-CM₂ de Treuzy-Levelay était invitée à participer à des ateliers pédagogiques autour des arbres et de leur préservation. Au programme : apprentissage des différentes espèces d'arbres, projection du film documentaire «Arbres et Forêts Remarquables, un patrimoine à explorer», exposition des dessins «Dessine-moi ton plus bel arbre» et grande chasse aux trésors nature dans le parc du *Domaine Le Gallois* pour mettre en pratique les apprentissages de la journée de façon ludique.

Gwladys Martin



C'est avec beaucoup d'émotions que Audrey et Willys se sont vu remettre ce diplôme, entourés des enfants de la classe de Cm₁ et Cm₂ de Treuzy-Levelay.

Une jolie photo de famille a eu lieu sous cet arbre magnifique.

Ci-contre, le dessin qui a été élu le plus beau pour le concours organisé.



AGENDA MANIFESTATIONS

Dimanche 3 juillet

Pétanque 11 heures

Prix de la Mairie avec barbecue

Dimanche 3 juillet :

Thé dansant

Dimanche 17 juillet :

Messe à l'église à 11h

Dimanche 31 juillet :

Thé dansant

Dimanche 15 août :

Thé dansant

Samedi 27 août :

Pétanque 16 heures

Dimanche 4 septembre :

Pétanque 14 heures

Lundi 5 septembre

Portes ouvertes - Danse de salon

Samedi 10 septembre :

Concert Église

Dimanche 25 septembre :

Thé dansant

Vendredi 14 octobre

Loto CSLV

Dimanche 30 octobre :

Thé dansant

Vendredi 18 novembre :

Soirée Beaujolais

Dimanche 27 novembre :

Thé dansant

PÉTANQUE

Le concours de pétanque du 8 mai s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Avec vingt-quatre équipes engagées sur de nouveaux terrains, le concours s'est déroulé en 4 parties.

Les vainqueurs sont Jaja et Jean-Marc. La remise des lots s'est passée autour d'un apéritif offert.

A bientôt pour le Prix de la Mairie, le 3 juillet à 11h avec barbecue, les inscriptions sont à partir de 10h30.

Catherine Anselme

COMITÉ SPORTS ET LOISIRS DE VILLEMER

Le vendredi 10 juin, la nouvelle présidente du CSLV, Marie-José Bertaux, a souhaité réunir les associations avec les élus pour renouer le contact après un long épisode sans trop d'activités.

C'est autour d'un cocktail dinatoire organisé par le CSLV bureau directeur que tous les participants ont pu discuter et imaginer un futur pour le CSLV et ses sections. Un beau moment très festif et très agréable à refaire. Merci à tous les participants.

- vendredi 14 octobre, un loto (CSLV)
- vendredi 18 novembre, la soirée beaujolais (section pétanque).

Nous en profitons pour vous rappeler à tous, que notre village bouge grâce à ces associations qui rassemblent du monde lors de leurs différentes activités. Alors n'hésitez pas à aller découvrir ce qu'elles proposent sur le site internet de la mairie ou en vous rendant à la salle Albert Dormier, lorsque des activités s'y déroulent.



Un beau mélange des représentants des sections sportives et des élus de Villemer, nos agents administratifs et techniques et de quelques bénévoles.

Le nouveau bureau du CSLV a signé une nouvelle convention avec la mairie et est entrain de réviser ses statuts.

Nous vous rappelons que le bureau directeur du CSLV est là pour aider les sections à vivre et surtout pour créer de l'animation sur votre village.

Quelques dates à retenir :

- samedi 10 septembre, Apéro-concert à l'église, organisé par la mairie et le CSLV, dont ce sera la 2^e édition, le programme arrive dans quelques jours. Soyez nombreux à participer à cet événement gratuit (hors restauration et boissons).

Dans notre salle Albert Dormier :

Pour rappel :

Soleil d'or organise des thés dansants tous les mois et se réunit tous les mardis après-midi pour jouer aux cartes.

Country danse tous les jeudis de 19h30 à 21h30.

Gymnastique a lieu tous les mercredis de 19h30 à 21h.

Randonnée, dates et lieux de randonnées au 06 30 43 22 20

Tennis de table joue tous les mardis de 18h à 21h et est en recherche d'adhérents pour continuer son activité. N'hésitez pas à venir les rencontrer à la rentrée en septembre.

Pétanque, organise des concours ami-



Marie-José Bertaux, présidente, entourée du trésorier et de la secrétaire du bureau directeur du CSLV ainsi que de notre maire et de Jacques Piclin, maire honoraire.

Avant le cocktail dinatoire, la présidente nous a accueilli avec un petit discours de bienvenue.



caux dont le Prix de la Mairie le dimanche 3 juillet. Terrains tous neufs à côté de la salle polyvalente. Restauration sur place.

Danse de salon et Rock'n Roll se réunit tous les lundis et jeudis de 19h15 à 21h. Portes ouvertes le lundi 5 septembre. Venez découvrir l'activité sans obligation d'achat. Le premier cours est gratuit. Ils tiendront également un stand au forum des associations.

Florence Bodin



Christian Bertaux aux manettes de l'apéro.

BROCANTE DE VILLEMÉR

Voici encore une belle manifestation, organisée par la section Pétanque du CSLV, ce 12 juin, réunissant nombreux villemérois dans la bonne humeur et la convivialité.

Nombreux étaient les exposants, dès 5 heures du matin, à venir s'installer sur le parking de la salle polyvalente Albert Dormier, pour déballer tous leurs trésors. Les chineurs du p'tit matin, à l'affût de la bonne affaire se pressaient de stands en stands à peine déjà installés. L'équipe d'organisation, de bon matin, proposait à la vente pour tous du café et des croissants.

Pendant que l'autre équipe de "choc" s'activait à préparer frites, merguez, chipolatas et grillades qui ont connus un grand succès, tout comme les pâtisseries maison.

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé, aidé et qui ont répondu présents à cette manifestation.

Merci à tous et à l'année prochaine.

Catherine Anselme



La brocante s'est déroulée sur le parking de la salle polyvalente Albert Dormier, dans la joie et la bonne humeur.

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table du CSLV a réalisé une superbe fin de saison 2021-2022.

L'équipe de 3 joueurs remporte la poule sud de la division Honneur, accède à la

division Excellence et dispute la finale du championnat de Seine-et-Marne où elle s'incline devant Courtomer 1, plus forte sur le papier et se contente de la place de Vice-championne de Seine-et-Marne.

L'équipe de 4 joueurs remporte la poule

sud de 2^e division, accède à la 1^{re} division et joue là aussi la finale du championnat de Seine-et-Marne contre Noisiel 2, beaucoup plus forte et également Vice-championne de Seine-et-Marne.

En coupes départementales, dans le tableau 1 (500-699), l'équipe composée de Christophe Leborgne et Alphonse Phan remporte le trophée après une magnifique finale, sur le score de 4 à 1 contre l'équipe de Provins. Ils ont bien mérité leur étoile.

Félicitations à tous les joueurs qui ont participé aux matches sur toute la saison, ils ont tous contribué aux excellents résultats d'ensemble.

Seule déception de cet exercice : les jeunes qui ont confondu "sport" et "garderie". Dommage ! Mais les motivations et les mentalités changent dans notre société.

Rendez-vous début septembre pour la reprise de la nouvelle saison 2022-2023.

Jean-Michel Barrault, Président

CONCOURS AMICAL DE PÉTANQUE

CSLV section pétanque
Dimanche 3 juillet
11 heures
Derrière salle Albert Dormier
VILLEMER

BARBECUE - PÂTISSERIES SUR PLACE

Annulé en cas de pluie - Inscriptions 10h30

Renseignements au 06 86 90 08 24

PRIX DE LA MAIRIE

6 €
PAR PERSONNE

Cette rubrique est celle de nos professionnels villemérois. elle sera présente sur notre journal *Le Lien*, le plus possible. et sera complétée et modifiée selon les demandes.

SERVICES AUX PARTICULIERS :

1001 Services 06 95 22 23 58 - lefevreden5677@gmail.com

Anthony Landry (agent immobilier lad France) 06 46 41 31 21

Armelle Misier (agent immobilier lad France) 06 80 21 98 08

ATF (plombier, chauffagiste) 06 62 07 14 21

Bronzier (restauration œuvres d'art) 01 64 78 22 63

Cd menuiserie (menuiserie) 06 24 83 86 32

CO&STA (entretien réparations) 06 32 91 41 48

Détail Auto (nettoyage automobiles) 06 31 13 63 93

Élevage De La Roche Clotilde (bergers allemands) 01 64 45 73 25

Elora (prêt-à-porter féminin-masculin) 06 88 18 29 87

Ferronnerie de Moret-Thomery 01 60 70 57 27

Isabelle Luxopuncture (luxopuncture et luminothérapie)

06 04 67 39 84 - luxofontainebleau@gmail.com

Les Jardins Revés (aménagement paysager)

06 08 97 22 23 - www.lesjardinsreves.fr

Les Mains d'Or (aide à domicile) 06 49 12 88 28



Isabelle luxopuncture, vous ouvre ses portes à Villemer.

Isabelle Derieux, Luxothérapeute, déjà bien implantée sur Fontainebleau, a décidé depuis janvier de s'installer sur Villemer : « Aider les

personnes à se libérer de leurs troubles et leur permettre de retrouver un bien être et un épanouissement a toujours été mon leitmotiv.

C'était une évidence que je devais apporter à mon village et ceux voisins cette technique afin que nos habitants puissent se débarrasser de leurs maux, leur permettre d'être plus serein, et de mieux être dans leur corps et dans leur tête, d'autant plus après ce long épisode Covid »

La luxopuncture est une nouvelle technique indolore alternative à l'acupuncture, qui agit sur l'équilibre de l'organisme mis à mal par des troubles au niveau des nos différents systèmes comme le système hormonal, le système digestif, le

Marion Lambert (agent immobilier Axession) 07 71 88 37 84

Mickaël Chailloux (hypnothérapeute) 06 98 44 64 96

MSCréation (graphiste indépendante) 06 88 18 29 87

Nulle Bar Ailleurs (café, épicerie, tabac) 01 64 24 95 55

Pure (cosmétique, bien-être et ménager bio) 06 88 18 29 87

SERVICES AUX ENTREPRISES :

Fauna Films (dresseur animalier pour cinéma) 01 64 29 03 78

Maison Gatti (fabricant meubles) 01 64 29 11 84

Quartz Alliance (souffleur de verre spécialisé) 01 60 39 59 00

Les Éditions Musicales Artchipel (éditions de partitions musicales)

01 64 23 36 77 - info@artchipel.net - www.artchipel.net

TOURISMES :

Camping des Grouettes (ouvert avril-octobre) 01 64 24 92 42
camping.les.sources@wanadoo.fr

Domaine Le Gallois (gîte) 06 23 29 26 90 ou 06 95 46 82 25

Écurie de Villemer (cours - pension) 06 72 98 79 25

Gîte de Gaïa (gîte) 07 71 88 37 84

Haras des Pommiers (élevage - pension) 01 60 55 07 12

Moulin du Coignet (gîtes) 06 08 56 98 43

COUP DE PROJECTEUR SUR...

système lymphatique... il s'agit d'une méthode sans aiguille, qui utilise la lumière infrarouge pour stimuler certains points réflexes du corps et rétablir ainsi l'équilibre fonctionnel d'un organe.

Isabelle luxopuncture vous accompagne à traiter différentes problématiques : troubles du sommeil, problèmes de concentration, stress et surmenage... elle agit aussi sur les effets de la ménopause et l'arrêt du tabac. En complément d'un rééquilibrage alimentaire, elle vous amène également à obtenir de beaux résultats dans la perte de poids ou encore dans le rajeunissement du visage.

Réduire les grignotages, réguler l'appétit, chasser le stress, améliorer la qualité du sommeil, du transit, retrouver la joie de vivre : c'est ce que propose la luxopuncture.

1, rue de la mairie, 06.04.67.39.84

luxofontainebleau@gmail.com - www.Isabelle-luxopuncture.fr

Facebook : Isabelle luxopuncture

Isabelle Derieux

LE GÎTE DE GAÏA

Cette jolie propriété de plain pied entièrement rénovée se trouve au 1 route du lunain, Le Luat, 77250 Villemer

Il est composé de 2 chambres, salon-cuisine, salle d'eau et wc indépendant, d'un parking privatif, d'une terrasse.

Sur demande Marion vous fera partager sa passion pour la nature : balades, randonnées, sortie en calèche...

N'hésitez pas à nous contacter au 07 71 88 37 84 pour plus de renseignements.

Marion Lambert



C'est dans une magnifique longère rénovée que Marion vous propose son gîte de deux chambres joliment décorées.



BORNE TEXTILE

Afin de rendre l'accès plus facile la borne textile a été placée sur le parking de la salle polyvalente Albert Dormier.

Villemer obtient de très bons scores en terme de dépôt de textile, alors continuons nos efforts pour le recyclage.

On compte sur vous...



LA FERME HISTORIQUE DE LA CHAMAUDERIE AU LUAT

La Chamauderie sera une ferme pédagogique à vocation de recevoir un public familial, ouverte les mercredis après-midi et dimanche après-midi à partir de septembre.

La ferme donnera aussi l'opportunité de créer une activité de loisirs à destination des enfants, les mercredis matin et samedi. L'occasion aux familles d'inscrire leurs enfants dans des activités nature, autour du jardinage, de la connaissance des êtres vivants, au rythme des saisons sur des sessions de 2h pour leur permettre d'échapper à leurs écrans. Accueillis par Laëtitia, professeur des écoles de formation, elle interviendra à la ferme pour animer cette activité.

Chaque session donnera l'occasion à votre enfant de prendre soin des animaux de la ferme : chiens, chats, moutons, chèvres, lapins, poules, chevaux... Appréhender l'animal sans

crainte, canaliser ses émotions, se faire confiance, contrôler son énergie, profiter du contact de l'animal pour s'apaiser sont les objectifs de cette approche. Ils auront aussi une balade en calèche lorsque la météo le permettra, menés par Hugo, le Cob Normand, cheval de trait au grand cœur.

Des activités se dérouleront autour des plantes, des petites bêtes et de l'art :

- initiation au jardinage, connaître la saisonnalité des fruits et légumes, pratiquer les semis, les repiquages, entretenir le jardin. Reconnaître les plantes sauvages. Redécouvrir les saveurs authentiques en dégustant et cuisinant les fruits et légumes produits sur place.

- découvrir la biodiversité: prendre connaissance de toutes les petites bêtes du potager, les observer, apprendre à les respecter, à leur proposer un habitat durable (hôtel à insectes...).

- atelier d'expression artistique: profiter des éléments naturels, au rythme des saisons, et disponibles pour laisser parler son imagination, accepter l'art éphémère (Land Art) et découvrir tout le potentiel des plantes pour composer, peindre, faire de la photographie.

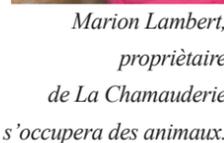
Une journée portes ouvertes aura lieu début septembre. Les activités sont accessibles à partir de 4 ans.

N'hésitez pas à nous contacter au 07 71 88 37 84 pour plus de renseignements.

Marion et Laëtitia



Laëtitia Oliva, de formation Professeur des écoles, animera les activités de Gaïa.



Marion Lambert, propriétaire de La Chamauderie s'occupera des animaux.

NOS CHERS DÉCHETS

En 2022, le SMICTOM de la Région de Fontainebleau est confronté à une hausse des coûts inédite.

Après plus de 12 années de stabilité, le syndicat se voit contraint d'augmenter les participations des communes avec, pour effet direct, une augmentation attendue de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation : en premier lieu, l'explosion des coûts de traitement, appliqués par le syndicat de traitement auquel le SMICTOM a confié la compétence. Ils représentent plus de 60% de l'augmentation.

Les évolutions réglementaires et le contexte économique, avec l'envolée des prix des matières premières et carburants, pèsent également sur les dépenses du

syndicat. Par ailleurs, la baisse des soutiens perçus, notamment ceux des écoorganismes qui reversent une contribution pour chaque tonne de déchets triée et recyclée, affaiblissent fortement les capacités de financement du syndicat.

Il est toutefois important de noter que, grâce à une gestion financière rigoureuse et de bonnes performances de recyclage, le SMICTOM a permis pendant plus de 10 ans de maintenir un service public de qualité à un prix maîtrisé. C'est en effet la première fois que le coût du service augmente ainsi pour l'utilisateur.

Alors, quelles solutions ?

Si le SMICTOM de la Région de Fontainebleau ne peut agir directement sur le coût de traitement ni les soutiens perçus, il peut assurer une maîtrise de sa compé-

tence centrale, la collecte.

L'optimisation des fréquences, le choix du carburant des véhicules de collecte, le développement du compostage de proximité... toutes les pistes sont étudiées pour contenir l'évolution des coûts.

Dans un contexte de hausse globale, et à l'heure de la raréfaction des ressources naturelles et des nécessaires économies d'énergie, la réduction de nos déchets est également primordiale.

En effet, le tri des déchets, indispensable pour limiter l'impact de notre consommation, n'est plus suffisant. Parce que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, il est essentiel de diminuer le volume de nos déchets afin d'en réduire le coût financier et environnemental.

Extrait du Smictom & vous n°9

ESPACE DES HABITANTS

1^{er}, 3^e et 5^e mardi de chaque mois 9h-12h

Permanence Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles

Tout public, sur rendez-vous, gratuit

2 vendredis/mois 9h-12h

Permanence Mission Locale

16-25 ans, sur rendez-vous, gratuit

Tous les mercredis 14h à 17h30

Permanences SURE (Service Unique de Rénovation Énergétique)

Tout public, sur rendez-vous, gratuit

Tous les lundis toute la journée

France Services

Tout public, avec ou sans rendez-vous, gratuit

Tous les lundis période scolaire 9h30-11h30

Ateliers des parents et enfants

Parents et enfants de 0 à 5 ans, sur inscription, gratuit

Tous les mardis période scolaire 9h30-11h30

Lieu d'accueil enfants parents

Parents et enfants de 0 à 5 ans, sans inscription, gratuit

Tous les mercredis et jeudis 9h-12h

Matinées à jouer

Enfants de 0 à 5 ans, payant

Tous les vendredis 14h-17h30

Permanence Relais Petite Enfance

Assistants maternelles avec enfants, sur rendez-vous, gratuit

Agenda

Renseignements auprès de la EDH, rue des Marronniers, Villemer, tél. 01 64 32 81 83 espacedeshabitants@ccmsl.com

ÉVEIL TES SENS

Atelier parents/enfants. Éveil à la psychomotricité.

De 9h30 à 11h30, le lundi 11 et 18 juillet

Atelier cuisine et pique-nique

De 10h00 à 14h, le lundi 1 août

Enfants de 0 à 10 ans accompagnés d'un adulte, gratuit

ATELIER SPORT/SANTÉ

Atelier de remobilisation physique autour de l'équilibre et de la respiration.

De 14h45 à 16h15 le mardi 12 juillet

Gratuit, sur inscription, Séniors

BALADE "RACONTE-MOI MON VILLAGE"

Balade organisée par les habitants bénévoles sur le territoire de CCMSL. Transmission du lieu à l'inscription.

De 9h à 13h, le mardi 2 août

NUIT DES ÉTOILES - VILLEREFLET

Soirée en famille sur le thème des étoiles filantes : contes, musique, animation, découverte des planètes et des étoiles au télescope, orientation sur une carte du ciel... Prévoir un repas partagé et lampe de poche.

De 19h à 1h, le mardi 6 août - Gratuit

ATELIER CULINAIRE MAIN À LA PÂTE

Atelier autour du barbecue - Gratuit - Séniors

De 18h à 22h, le mardi 9 août

LA MUSIQUE EN FOLIE

Découverte et pratique des percussions sous la baguette de Paul Tridoux.

De 17h30 à 19h (enfants et parents) et de 19h30 à 21h (ados et adultes), le mardi 30 août

PIQUE-NIQUE, CONTE ET MUSIQUE

Journée clôture de l'été.

De 10h à 16h - Pour tous. Apportez le pique-nique.

Tous les lundis 8h30-12h30 et 14h-17h30

Ateliers, Coup de pouce et avec conseillers numériques Christophe et Kylian

Tout public, rendez-vous individuel le matin et collectifs l'après-midi

Tous les lundis et vendredis

Lundis 14h30-15h30 et Vendredis 16h-17h

Activité physique adaptée 60 ans et plus, entrée libre gratuit

ESPACE TROC ET DON

Troquons ou donnons des articles : vaisselle, livres, jouets, matériel de puériculture, vêtements et chaussures enfants, petit électroménager et de téléphonie, accessoires, petits objets de décoration. Les dons doivent être propres et fonctionnels.

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

et de 14h à 17h30, mercredi de 14h à 17h30,

vendredis de 14h à 17h

Tout public, entrée libre et gratuite

C.S.L.V danse

Salle polyvalente de VILLEMER

Rock 'n' roll
Salsa Samba Bachata Cha-cha-cha Samba

Tango Paso-doble
Valse
Valse lente Quick step

PORTES OUVERTES LUNDI 5 SEPTEMBRE

CONTACTS: 06 64 50 53 47
www.danse-villemer.jimdo.com

Organisés par le Conseil municipal, la Commission culture et le Comité des Sports et Loisirs de Villemer

DEUX CONCERTS A VILLEMER

Samedi 10 septembre 2022

Esplanade de l'église de 18h30 à 20h	Dans l'église de 20h30 à 22h30
<p>Apéro-concert buvette - barbecue sandwiches- pâtisserie</p> <p>Bobby ABBONDANZA et son partenaire (Rock/Folk&Blues)</p>	<p>René MIRAT (violoniste de Hugues Aufray, Lio, Jean-Jacques Goldman...)</p> <p>MORGAN (chanteur-imitateur, il a représenté la France au sommet France/Afrique au Mali en 2018 et fait la première partie du groupe Téléphone, Toure Kounda...)</p> <p>Isabelle LAROCHE (chanteuse, a fait la première partie de Grand Corps Malade...)</p> <p>Cristina Di MASO (Soprano) une des plus belles voix des Cathédrales !</p>

Programme donné à titre indicatif et susceptible d'être modifié
SANS RÉSERVATION

Udaf
Seine-et-Marne

Accès aux droits

Demande de renseignement prise de rendez-vous :

Udaf de Seine-et-Marne
Service Vie Associative
Tél. : 01 64 10 43 92
Mail : dasm@udaf77.fr
www.udaf77.fr

Permanences

Espace des Habitants
De 9h30 à 12h30
Rue des Marronniers à Villemer

Permanence tous les 1ers jeudis du mois
• Jeudi 5 mai 2022
• Jeudi 2 juin 2022
• Jeudi 7 juillet 2022

Vous conseiller et vous accompagner à proximité de chez vous !

Logement, budget, santé, familles ...
Vous devez faire face à une situation difficile ?

Un professionnel de l'Udaf 77 vous propose gratuitement d'échanger, d'identifier vos besoins et trouver ensemble des solutions adaptées.

Le Dispositif d'Accompagnement Social Mobile se déplace, lors de permanences, dans des structures relais de votre territoire.

MSL
Moret Seine & Loing
Communauté de Communes

WWW.CCMSL.FR

STAGE DE CRÉATION DE CHANSONS

CENTRE ANNE SYLVESTRE - CHAMPAGNE-SUR-SEINE

ATELIER D'ÉCRITURE « EN PAROLE » LUNDI 11 ET MARDI 12 JUILLET DE 14H À 17H

ATELIER DE MISE EN MUSIQUE : MERCREDI 13 JUILLET DE 14H À 17H

CONCERT/SCÈNE OUVERTE : VENDREDI 15 JUILLET DE 19H30 À 23H

POUR TOUS, À PARTIR DE 10 ANS

RENSEIGNEMENTS : CENTRE ANNE SYLVESTRE - 01 60 72 14 54
CENTRE SEINE & LOING - 01 64 70 63 07